



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements de santé

Question écrite n° 111281

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités à propos du rapport d'information sur la tarification à l'activité dans les établissements de santé, présenté par le député Jean-Marie Rolland. Plus précisément, parmi les préconisations retenues par les auteurs, en matière de moyens humains de conception et de pilotage de la réforme, ceux-ci recommandent notamment de mobiliser davantage la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques sur des travaux de moyen terme. Aussi, il souhaite qu'il lui indique sa position et ses intentions relativement à cette proposition.

Texte de la réponse

En amont du lancement de la T2A, la DREES a produit de nombreuses études sur la T2A, et plus généralement sur l'environnement et le fonctionnement des établissements. La direction réalise par ailleurs depuis plusieurs années des études sur l'environnement, l'activité et la situation des établissements qui constituent une base pour l'évaluation de la T2A. La DREES analyse aussi chaque année l'activité des établissements de santé publics et privés en hospitalisation complète et partielle. Elle fonde son analyse sur le nombre de séjours et de journées qu'elle croise par service et par mode de financement. De plus, la DREES établit chaque année un état des lieux de la santé économique et financière des cliniques privées, à partir des liasses fiscales. Elle développe, dans la mesure du possible, des éléments d'analyse de la performance des établissements et des données comparatives. Au-delà de ces études menées en interne, la DREES, qui assure aussi depuis 2004 le secrétariat du comité d'évaluation de la T2A, a lancé les études suivantes : - l'effet de la T2A sur la productivité des établissements, qui aboutira fin 2007 ; - l'effet de la T2A sur le codage des pathologies, qui aboutira mi-2007 ; - l'effet de la T2A sur l'organisation des établissements de soins (suivi sur trois années avec remises de livrables intermédiaires) ; - les liens et possibles conflits entre T2A et planification sanitaire (appel d'offres en cours, pour remise des travaux mi-2007) ; la DREES finance l'intégralité de ces études. La DREES maintiendra sa forte implication dans le comité d'évaluation de la tarification à l'activité, pour répondre, notamment, aux besoins exprimés par le comité d'évaluation de la T2A et ses groupes de travail.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111281

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12368

Réponse publiée le : 27 mars 2007, page 3196